

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUIN 2015

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille quinze, le cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. DESIRE Serge,

ETAIT EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR :
DEVAUX Fabrice pouvoir à DAUGERON François
DOUARD Maryline pouvoir à PILLOT-DUPUIS Laurence

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- PERSONNEL MUNICIPAL

Le contrat de l'animatrice de la garderie arrive à son terme le 6 juillet 2015. Vu les besoins du service, Monsieur le Maire propose de renouveler cet emploi de contractuel conformément à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

III- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AMELIORATION DU CADRE DE VIE DU 20 MAI 2015

La parole est donnée à Marie-Laure LUC-ROQUEFORT.

- Place du Marché

Les membres de la commission se sont rendus sur la place du Marché pour avoir une réflexion sur l'organisation du stationnement. Un aménagement devant la Maison de Jour de Fête a été créé pour éviter le stationnement devant l'entrée afin de prévoir un espace utile aux animations. Il est également envisagé de matérialiser au sol des emplacements de stationnement afin de préserver la proximité avec les commerces. La commission étudiera l'éventualité de déplacer la roulotte et un marquage avec des clous en inox.

- Jardin d'enfants rue des Canards : l'ouverture est prévue le 13 juin.
- Pêche aux fosses : les résultats de l'analyse de l'eau sont en attente. Il est préconisé de mettre une bouée à disposition.

Monsieur le Maire informe que la balayeuse sera relouée les 15 et 16 juin, toutefois, il souhaite attirer l'attention des membres du Conseil sur le manque de respect de l'espace public après avoir constaté des mégots, des déjections canines et des dépôts sauvages de

déchets.... Il souhaite rappeler à chacun sa responsabilité afin de préserver un village propre et accueillant. Il a été décidé de maintenir l'effectif des employés municipaux à trois agents pour ne pas alourdir les charges de personnel, il appartient donc à chacun de se mobiliser pour préserver la propreté des 26 km² que compte la commune. Il demande à la présidente de la commission amélioration du cadre de vie de réfléchir à une campagne de sensibilisation.

IV- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EDUCATION DU 20 MAI 2015

Laurence PILLOT-DUPUIS prend la parole. Elle présente, dans un premier temps, au Conseil Municipal les statistiques de fréquentation des activités périscolaires. La fréquentation des TAP pour l'école Emile Chenon est de 93.3 %, pour 2014/2015. Elle se situe dans la moyenne nationale.

Il est précisé que les enfants de l'école ont bénéficié tout au long de l'année d'activités de qualité, avec des animateurs qualifiés.

Monsieur le Maire souligne la disponibilité d'un réseau de bénévoles, qu'il remerciera avec les membres du Conseil municipal le 3 juillet lors d'un rassemblement de fin d'année.

D'un point de vue financier, la commune a touché le fonds d'amorçage rythmes scolaires pour un montant de 1283.33 €. Il reste à la charge de la commune pour l'application de cette réforme 8099.82 €.

La formule du mardi et vendredi après-midi convient, elle est maintenue pour la rentrée 2015. Il sera proposé des formations aux personnels de la commune afin qu'ils puissent proposer de nouvelles activités.

Madame PILLOT-DUPUIS enchaîne avec le fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi mis en place en septembre 2014.

La fréquentation a été stable tout au long de l'année avec en moyenne 18 enfants par mercredi après-midi et 23 pour la formule repas et après-midi. Diverses activités ont été proposées notamment de l'accrobranche à Sidiailles. Ce service aux familles représente un budget de 8500 € pour la commune.

Monsieur le Maire remarque qu'il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles inscriptions durant l'année scolaire. Pour que le service soit optimisé, il serait souhaitable d'avoir au minimum 5 enfants supplémentaires.

Une nouvelle enquête est proposée aux parents pour les besoins de l'année 2015/2016. Un questionnaire concernant un centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires est également proposé afin de connaître les réels besoins des familles. Dans un premier temps les réponses seront des indicateurs pour réfléchir à la création d'une structure. A savoir que si un centre pouvait être mis en place avec un nombre suffisant de foyers intéressés, les repas devraient être fournis par les familles puisque les locaux existants ne permettraient pas d'organiser le déjeuner et la salle des fêtes sera alors en travaux.

Le Conseil municipal valide cette enquête.

VI- COMPTE RENDU DE LA REUNION DES COMMISSIONS TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 2 JUIN AU SUJET DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Christian PERROT prend la parole. Il indique que M. OUHAYOUN architecte chargé de la révision a assisté à cette réunion. Il présentait les nouvelles préconisations faites lors de la précédente commission. M. OUHAYOUN s'est engagé à fournir une version définitive à présenter aux services associés dans les meilleurs délais.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de finaliser cette révision afin qu'elle serve de socle au PLU intercommunal dont la création a été votée par la Communauté de Communes le 4 juin dernier. Il présentera un intérêt pour la cohérence du territoire.

Notre révision ne devant pas se terminer avant mi 2016 et la mise en place du PLU ne devant pas aboutir avant 4 à 5 années, Monsieur le Maire précise que pour faire avancer certaines situations, il va être envisagé une procédure allégée en cohérence avec la finalité du PLU révisé.

VII- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

- Maison Médicale

Une réunion avec les professionnels de santé s'est tenue le 27 mai dernier. Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu au Conseil municipal. L'ensemble des praticiens présents à cette réunion soutient le projet. La prochaine étape est de réunir le maître d'ouvrage, c'est-à-dire la communauté de communes, avec l'Agence Régionale de Santé et les financeurs (Département et Région). Une réflexion est menée par rapport à l'emplacement de cette structure.

- Achat d'un terrain

Une réflexion est menée concernant l'achat d'un terrain à construire pour des maisons individuelles, soit en extension du lotissement du Paturail, soit sur un autre lieu. Une étude de faisabilité pour les deux sites est en cours, ainsi qu'une rencontre avec les différents propriétaires.

VIII- INFORMATIONS DIVERSES

- Déclarations d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a renoncé à son droit de préemption urbain sur les biens suivants :

- Parcelle cadastrée section AB numéro 217, située 37 avenue de l'Auvergne,
- Parcelle cadastrée section A numéro 456, située les Forêts.

- Jour de Nuit 14 et 15 août 2015

Une réunion s'est tenue le 25 mai avec tous les responsables logistiques.

- Schéma de mutualisation

Un dépliant démontrant les enjeux de la mutualisation est distribué aux membres du Conseil municipal. Monsieur DAUGERON explique qu'il a assisté à une réunion le 18 mai dernier et que dans le cadre de la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, il convient aux communes et à leur structure intercommunale de mettre en place un schéma de mutualisation avant fin 2015 sous peine de voir les dotations revues à la baisse. La réflexion est donc engagée à la Communauté de communes.

- Remerciements

- Les élèves du Cours Moyen de l'école Emile Chenon ont remercié le Conseil municipal par le biais d'une carte postale pour le financement du voyage sur l'île de Ré.
- Vélo sport PND remercie pour l'organisation de la course, la Ronde du Facteur
- La confrérie des porteurs de Sainte-Sévère pour l'installation d'une nouvelle croix sur les Terriers.
- Le Rotary club de St-Amand-Montrond pour l'accueil lors du déjeuner de leur rallye sous la halle.

- Parole aux adjoints :

Christian PERROT chargé des finances : Il informe que dans le cadre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), la Communauté de Communes a opté pour le droit commun (soit 32% CDC, 68% communes), afin d'atténuer la

baisse des dotations aux communes. La commune de Sainte-Sévère recevra pour 2015 la somme de 13 554 €.

Gaston LANGLOIS chargé des travaux : il informe que le débroussaillage par l'entreprise Fradais est terminé.

AGENDA :

15/06/2015 – 18h : Conseil d'école
20/06/2015 : Brocante et fête de la musique
27/06/2015 : Fête de l'école
29/06/2015 : Journée omnisport de l'école
03/07/2015 – 14h30 : Remerciements bénévoles TAP
03/07/2015 – 20h : Conseil Municipal
4 et 5/07/2015 : Sentiers des maîtres sonneurs
07/08/2015 – 20h : Conseil Municipal
11/09/2015 – 20h : Conseil Municipal
02/10/2015 – 20h : Conseil Municipal
06/11/2015 – 20h : Conseil Municipal
11/12/2015 – 20h : Conseil Municipal

Fin de séance : 23h30

Le Maire,
F. DAUGERON

